



## ADHESIONS 2019-2020

**L'adhésion est un acte important pour vous et l'Association.**

**En versant une cotisation, vous ouvrez les droits suivants à l'adhérent :**

- l'accès à l'assurance Responsabilité civile de l'Association, individuelle accident & rapatriement,
- l'abonnement aux publications de l'Association,
- de plus, pour les chefs :
  - la formation en camp-école,
  - la nomination à la fonction assumée,
  - le vote à l'assemblée générale (sous réserve de formation),

En choisissant la cotisation de soutien, vous y ajoutez une aide mutuelle : en effet, vous apportez votre soutien à l'Association par un don et vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre impôt sur le revenu.

**La cotisation spéciale de 120 euros ou plus, présente les avantages suivants :**

- Le bénéfice d'une déduction fiscale, comme don aux œuvres, pour ceux qui sont imposables. Cette déduction de 66 % revient à ne payer que **40** euros, soit un montant inférieur à celui de la cotisation offerte aux familles de 3 enfants cotisants. Le reçu fiscal de Don aux Œuvres, à joindre à la prochaine déclaration de revenu, vous est automatiquement adressé en début d'année civile.

- Une aide de 120 € à notre Mouvement pour un coût effectif de **40** € seulement pour vous.

Nous encourageons très vivement l'adhésion de soutien car elle devient un mode de financement très intéressant pour nos familles et pour l'Association. Il est important d'expliquer aux familles l'avantage qu'elles peuvent y trouver.

### 1. **Conseils pratiques :**

Les adhérents sont couverts par l'assurance à la date du règlement et jusqu'au 30 septembre de l'année suivante. Il est donc indispensable d'inscrire les membres de votre équipe sans oublier le CR (province, district ou groupe) au plus tard le 30 septembre 2019 pour leur propre sécurité.

➤ En enregistrant vos adhésions par Internet, vous bénéficiez d'une ristourne de 3 % pour toute inscription enregistrée avant le **10 octobre minuit** → pour cela n'oubliez pas de valider votre paiement en vous munissant des coordonnées bancaires Société Générale de votre unité.

Pour rappel, le compte de votre unité doit être suffisamment approvisionné avant de valider le paiement sur le site des cotisations.

Veillez noter que l'ordinateur enregistre les données entrées, sans aucune clairvoyance, qu'elles soient incomplètes, erronées ou fausses. Il ne sait pas rectifier les inexactitudes dans les noms, les adresses et les fonctions. Nous comptons sur votre précision. En cas de mauvaise saisie, n'hésitez pas à nous contacter au 01.64.45.53.70 ou par mail [cotisations@scouts-europe.org](mailto:cotisations@scouts-europe.org).

➤ Si vous ne possédez pas d'accès à Internet, vous pouvez renvoyer votre inscription à l'aide du bordereau papier (vous ne bénéficiez d'aucune ristourne) et demander des bordereaux pour l'inscription par courrier des membres de votre unité. Les chèques de cotisations doivent être libellés à l'ordre de l'AGSE. Ils doivent être joints à l'envoi des bordereaux et doivent correspondre au montant total des bordereaux. Les sommes en chiffres et en lettres doivent correspondre. De même, ils doivent être signés.

## 2. Tarifs de cotisation 2019-2020 :

BAREME		Se décompose ainsi	
		Montant des cotisations	Revue pédagogique
A	Adhésion de <b>Soutien</b> , donnant droit à revenu fiscal, à partir de :	<b>120 €</b>	incluses
B	Adhésion d'un <b>Membre unique dans un foyer</b> :	<b>85 €</b>	incluses
C	Adhésion multiple dans un même foyer : 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> membre et 3 <sup>e</sup> membre :	<b>58 €</b>	incluses
D	Adhésion multiple dans un même foyer : à partir du 4 <sup>e</sup> membre :	<b>38 €</b>	incluses
E	Majoration pour les éclaireurs et les éclaireuses des unités marines	<b>+ 30 €</b>	-
F	Adhésion camp uniquement	<b>38 €</b>	1 revue offerte
G	Adhésion « normale » encadrement/adulte : Chef, commissaire, assistant, adjoint et ETN	<b>58 €</b>	incluses
H	Adhésion « réduite » encadrement/adulte : - Chef, commissaire, assistant, adjoint et ETN de moins de 25 ans au 1 <sup>er</sup> janvier après la rentrée - Hors cadre, Parrain ou Marraine RS, Route de la mission, Ami ou Ancien - Conseiller religieux, Intendant, Econome ou Délégué Départemental	<b>38 €</b>	incluses
<b>PROPOSITION DE BAREME DE DROITS D'INSCRIPTIONS POUR 2019/2020 (ne donne pas le statut de membre)</b>			
	Droit d'inscription 1 week-end : - essai nouvel adhérent uniquement	<b>7 €</b>	-
	Droit d'inscription 1 mois maximum hors camp d'été : - essai nouvel adhérent uniquement - participation /service à un unique évènement dans l'année (Grand Large, Lourdes, Vézelay, Paray, Trophée des chefs ou Journées Nationales)	<b>18 €</b>	-

La cotisation des scouts marins est majorée pour faire face aux dépenses spécifiques nécessaires pour les scouts marins. Un effort financier important de l'Association est engagé en même temps que l'effort demandé aux familles de scouts marins, pour permettre à cette forme de scoutisme de se maintenir et de se développer.

Les relecteurs qui ne sont pas en service pour une autre fonction cotisent au tarif hors cadre.